

Politique de protection des renseignements personnels

Version 2023.06.01 | Dernière modification 15 septembre 2023.

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « **Politique** ») énonce comment la Clinique médicale Les Grès recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire relativement au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

1. À propos de nous

Voici nos informations d'identification complètes :

Clinique médicale Les Grès
104-190, rue St-Honoré
St-Étienne-des-Grès (Québec)
G0X 2P0

N'hésitez pas à communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.

Vous pouvez joindre notre responsable de la protection des renseignements personnels par courriel :

gmflesgres@gmf.gouv.qc.ca

ou par la poste à l'adresse mentionnée plus haut.

Au sein de notre société de dépenses nous avons attribué les rôles et responsabilités comme suit :

Le personnel administratif et médical œuvrant à la clinique médicale Les Grès incluant les stagiaires colligent les renseignements personnels nécessaires afin d'offrir des soins de qualité aux usagers venant consulter à la clinique. Ils s'engagent en contrepartie à protéger le caractère confidentiel de ces informations. La clinique s'engage également à protéger les données confidentielles de ses employés.

Nous formons et sensibilisons les membres de notre personnel et nos professionnels (y compris nos étudiants, stagiaires et chercheurs) par le biais des activités suivantes :

Nous informons, par le biais de communiqués ou de rencontres informatives, notre personnel et les tiers de chaque mise à jour concernant la protection des renseignements personnels des usagers. Lors de l'embauche, un contrat de confidentialité est également signé par l'employé.

2. Définitions importantes

Dans la Politique, on entend par :

« **Incident de confidentialité** » (i) l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel; (ii) l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; (iii) la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; ou (iv) la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« **Renseignement personnel** » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

3. Comment allons-nous traiter vos Renseignements Personnels

Pour les usagers :

| | |
|---|---|
| Comment collectons-nous vos renseignements personnels | Par téléphone, en personne, par télécopieur, par courriel, logiciels médicaux (RAMQ, DSQ), via le guichet d'accès à un médecin de famille. |
| Quels sont les renseignements personnels que nous collectons | Coordonnées personnelles, numéro d'assurance maladie, informations relatives au dossier médical et psychosocial (pouvant inclure des photos). |
| Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels | Auprès de l'utilisateur et de ses proches, CIUSSS MCQ, pharmacie, DSQ, tout autre professionnel de la santé. |
| Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels? | Ouverture de dossier, ajout d'information pour planification/bonification des soins de santé, facturation médicale, communication. |
| Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels? | À l'exception d'une urgence, vous ne pourrez être suivi au GMF. Nous utilisons un logiciel médical électronique dont le fonctionnement requiert un minimum d'informations incluant des renseignements personnels. Vos informations sont aussi requises pour toute demande d'examen (analyses sanguines, imagerie) ainsi que pour la complétion d'éventuelles prescriptions. |
| Qui aura accès à vos renseignements personnels? | L'ensemble du personnel et des professionnels œuvrant au GMF ainsi que les personnes impliquées dans la trajectoire de soins |

| | |
|--|--|
| | de l'utilisateur. Certains chercheurs travaillant sur des projets d'études sans but lucratif. |
| Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers? | Par téléphone, en personne, par télécopieur, par courriel ou via logiciels (dossier médical électronique, portail-patient, RAMQ, logiciel de facturation médical). |
| Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels | En respectant les règlements en vigueur du Collège des médecins tout en tenant compte des limites de notre logiciel médical électronique. |
| Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels | Un bris de confidentialité (vol de données ou erreur humaine) |
| Où allons-nous conserver vos renseignements personnels? | Dans notre logiciel médical électronique, service info-nuagique, courriel institutionnel |

Pour les employés :

| | |
|---|---|
| Comment collectons-nous vos renseignements personnels | Par téléphone, en personne, par écrit, par courriel. |
| Quels sont les renseignements personnels que nous collectons | Coordonnées personnelles, numéro d'assurance social, etc. |
| Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels | Auprès de vous |
| Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels? | Ouverture du dossier employé, paies, impôts sur le revenu, etc. |
| Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels? | Nous utilisons un logiciel comptable dont le fonctionnement requiert un minimum d'informations, incluant des renseignements personnels. |
| Qui aura accès à vos renseignements personnels? | Le personnel administratif et les professionnels œuvrant à la clinique ainsi que les partenaires de gestion financière (Desjardins, comptable). |
| Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers? | Par téléphone, en personne, par courriel, via logiciels. |
| Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels | En respectant les règlements en vigueur. |
| Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels | Un bris de confidentialité (vol de données ou erreur humaine) |
| Où allons-nous conserver vos renseignements personnels? | Dans notre logiciel comptable, papier, courriel, service info-nuagique |

Quels produits technologiques utilisons-nous

| Nom du logiciel | Nom du fournisseur | Utilités | Calendrier de mises à jour |
|-----------------|--------------------|--------------------------------|---|
| Medesync | Telus | Logiciel médical | Régulièrement, au minimum une fois aux 3 mois |
| Pomelo | Telus | Logiciel de confirmation de RV | Régulièrement |

| | | | |
|---------------------|----------|---|--|
| HUB (orchestrateur) | MSSS | Logiciel gouvernemental | Selon les besoins du Ministère |
| Facturation.net | Purkinje | Logiciel de facturation | Régulièrement, au minimum une fois par année |
| Dynacom | Dynacom | Logiciel comptable | 1 fois par année et au besoin |
| Logiciels diabète | | Surveillance de la glycémie des usagers | Au besoin |

5. Mesures de sécurité et risques inhérents

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

6. Comment et sous quelles conditions allons-nous communiquer vos renseignements personnels à des fins de sécurité publique ou de poursuite des infractions

6.1 En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves

Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués.

6.2 Forces de l'ordre

Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec.

Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants: 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne; 2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

7. Vos renseignements personnels sont-ils transférés à l'extérieur du Québec?

Il se peut que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec.

8. Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- **Accès** : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification** : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.
- **Retrait du consentement** : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus.
- **Restriction ou refus d'accès** : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- **Plainte** : le droit de formuler une plainte adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : <https://www.cai.gouv.qc.ca/formulaires-et-lettres-types/pour-les-citoyens/>
- **Portabilité** : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

9. Comment utilisons-nous les témoins de navigation?

L'entreprise utilise les témoins de connexion Google et sont gérés par ce dernier.

10. Sites de tiers

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers. Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

11. Décisions entièrement automatisées

La clientèle utilise une technologie qui prend des décisions de manière automatisée basée sur des renseignements personnels soit lorsqu'elle utilise les logiciels de prises de rendez-vous en ligne ainsi que lors de la confirmation de rendez-vous automatisée.

12. Technologies d'identification, de profilage, ou localisation

La clientèle a recours à une technologie qui utilise des renseignements personnels pour analyser le comportement de nos clients soit lorsque cette dernière utilise les logiciels de prises de rendez-vous en ligne.

13. Comment mettons-nous à jour la présente Politique sur la protection des renseignements personnels?

Nous pourrions, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.